



**LA SARHDINE
VOUS SOUHAITE
LA BIENVENUE**

C'est la rentrée pour la sardine



SEPTEMBRE 2021 - ACCUEIL

débats
brèves
informations
actus



Sections SARH-DINR



Bonjour à toutes et tous,

Les équipes syndicales de la « SARDINE » vous souhaitent la bienvenue,

Solidaires Finances Publiques est la première organisation syndicale de la Direction Générale des Finances Publiques, du SARH ainsi que de la DINR.

Les directions du SARH et de la DINR sont issues de la scission de l'ex-DRESG du 4 septembre 2017. Cette scission a entraîné une perte de missions, ainsi que de profondes restructurations, touchant les moyens humains, l'organisation du travail, l'informatique, les moyens matériels. Nous sommes impactés par les mêmes problématiques que les autres directions de la DGFIP.

Comme vous avez pu le constater, la Loi dite de transformation de la Fonction publique a déjà bouleversé et mis à mal le dialogue social :

- la disparition des CAP (commission administrative paritaire)*
- la création des comités sociaux d'administration (CSA) ainsi la disparition à l'horizon 2022 des CHS-CT (comités hygiène, sécurité et conditions de travail) et des CT (comité technique)*

Solidaires Finances Publiques s'engage auprès des agent.es pour protéger leurs conditions de travail, et exiger un véritable dialogue social permettant leurs défenses, ainsi qu'une vue d'ensemble des décisions de gestions.

Nous sommes toujours très sollicités au vu des perpétuels changements (statut, missions, règles de gestion, Covid....)

Nous réclamons coûte que coûte à régulariser la situation des agents du SARH et de la DINR, par l'attribution d'ACF supplémentaires qui sont la juste rétribution au vu de la technicité, des missions et de la disponibilité demandés par le SARH et la DINR.

Cette plaquette d'accueil a pour but de vous présenter l'équipe locale de notre syndicat, qui est à votre service. N'hésitez pas à nous contacter à tout moment, pour vous renseigner ou vous informer.

A très bientôt.

Sylvie et Marc



Les équipes Locales du SARH et de la DINR sont à votre disposition.

Les équipes locales sont composées de militants qui animent la vie du syndicat tout au long de l'année.

Réunies autour des secrétaires de section au sein de bureaux de section, élus lors de l'assemblée générale commune. Elles s'organisent, grâce au soutien des correspondant(e)s, qui assurent outre la diffusion de la presse nationale et locale, l'activité du syndicat au sein des deux directions :

- Réunions institutionnelles, HMI (Heure Mensuelle d'Information),
- Dialogue social, interventions auprès des directions...

Les militants élus lors des dernières élections professionnelles siègent au Comité Technique Local (CTL), en CAPL et également dans les commissions de réformes.

Les membres du bureau représentent également le syndicat dans les instances interministérielles représentatives des personnels : CHSCT (sécurité et santé au travail) et CDAS (action sociale).

Solidaires Finances Publiques vous accueille au local en permanence.

Local des 2 sections SARH et DINR :

Bureau 1724 1^{er} étage dans l'aile sud du bâtiment.

10 rue du centre, 93465 Noisy-Le-Grand Cedex

Pour nous joindre :

Téléphone : 01 57 33 89 84-Portable : 06 24 55 76 15

Adresses mail :

solidairesfinancespubliques.sarh@dgfip.finances.gouv.fr

solidairesfinancespubliques.dinr@dgfip.finances.gouv.fr

Section locale SARH	
Secrétaire	Marc MAZUC
Secrétaire adjoint	Philippe BARDIN
Trésorier	Patrick COUTANT
Trésorière adjointe	Marie Claude LEBRETON
Section locale DINR	
Secrétaire	Sylvie HEBERT
Secrétaire adjointe	Prisca ARAUJO
Trésorière	Valérie BOUTONNET
Trésorière adjointe	Frédérique CUCHET
Commissaire aux comptes des deux sections	
Thibauld MANSON	
Mandat National de Conseiller Régional des Directions spécialisées (*)	
Conseiller Syndical Régional	Marc MAZUC

(*) SARH- DINR -DG & services rattachés -DGE-DVNI-DNEF-DNVSF-DNID-DIRCOFI IDF -SDNC-



Vos contacts

SARH	Prénom Nom	Bureau - Poste
Local Syndical	Marc MAZUC & Sylvie HEBERT	1724 aile sud – 38984
Accueil général DAGBL	Philippe BARDIN	0468- 38514
Ressouces Humaines	Patrick COUTANT	6147 – 39356
RH CSRH	Patrice CASSAGNE	6155 – 38720
Mission Retraite	Marc MAZUC	1724 aile sud – 38984
DAGBL 5°étage- CSP CHORUS	Sandrine COLOMBINI	5151 - 38 889

DINR	Prénom Nom	Bureau - Poste
Local Syndical	Marc MAZUC & Sylvie HEBERT	1724 aile sud – 38984
AFNR	Damien BOUDET	– AFNR
1° étage – PCE PCRP	Constance TESTA	1115 – 39258
2° étage – SIPNR	Michel FERNANDES	2214 – 38657
3° & 4° étage SCDE-RNR-SIEE	Olivier RABAULT & Prisca ARAUJO	4214 & 3127 - 39966 & 38398
4° étage SR-TVA	Sylvie HEBERT	4151 – 38459
4° étage DFPLF – DFPRF	Frédérique CUCHET	4131 – 38669
5° étage DAJ- PRASS	Georges-luc PHILIPPOUSSIS	5226 – 38582
8° étage	Marc MAZUC & Sylvie HEBERT	1724 aile sud – 38984

Correspondant agents A+

Thibauld MANSON - SR TVA - bureau 4230 - poste 38480

Restez Informées

Vous voulez obtenir des informations ou être tenu.es au courant :

Site national : <https://solidairesfinancespubliques.org/>

Nos sites locaux :

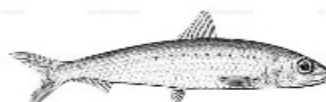
<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b30/>

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b31/>

Notre lettre d'information : « Infos La Sardine », pour la recevoir sur ta boîte mail, un petit mail de ta part en demande, à

solidairesfinancespubliques.sarh@dgfip.finances.gouv.fr ou

solidairesfinancespubliques.dinr@dgfip.finances.gouv.fr





Les Instances

Les ELU(ES) de la SARDINE					
SARH			DINR		
COMITE TECHNIQUE LOCAL / 3 sièges sur 5			COMITE TECHNIQUE LOCAL / 4 sièges sur 6		
Nom	Prénom	Service	Nom	Prénom	Service
TITULAIRES			TITULAIRES		
MAZUC	MARC	DAGBL-Local Syndical	HEBERT	SYLVIE	SR-TVA Local Syndical
COUTANT	PATRICK	PRHD	CUCHET	FREDERIQUE	DFPRF
CASSAGNE	PATRICE	PRHD	RABAULT	OLIVIER	SCDE
SUPPLEANTS-ES			SUPPLEANTS-ES		
BARDIN	PHILIPPE	DAGBL	BOUTONNET	VALERIE	PRRAS
COSSIN	NATHALIE	DAGBL	BOURGOIN	JEAN-FRANCOIS	DFPRF
CERNOCH	MARIE-HELENE	Mission Retraite	BOUDET	DAMIEN	AFNR
			GRAS	CEDRIC	SIEE
INSPECTEURS - CAPL 1 / 1 siège sur 2			INSPECTEURS - CAPL 1 / 2 sièges sur 2		
Nom	Prénom	Service	Nom	Prénom	Service
TITULAIRE			TITULAIRES		
MAZUC	MARC	DAGBL-Local Syndical	BOURGOIN	JEAN-FRANCOIS	DFPRF
SUPPLEANT.E			PAGEAULT	DOMINIQUE	DSCGQS
			SUPPLEANTS-ES		
			DASSE HARTAUT	MARYLENE	RNR
CONTROLEURS - CAPL 2 / 2 sièges sur 3			CONTROLEURS - CAPL 2 / 2 sièges sur 3		
Nom	Prénom	Service	Nom	Prénom	Service
TITULAIRES			TITULAIRES		
COUTANT	PATRICK	RH Direction	HEBERT	SYLVIE	SR-TVA Local Syndical
COLOMBINI	SANDRINE	DAGBL	ARAUJO	PRISCA	SIEE
SUPPLEANTS-ES			SUPPLEANTS-ES		
BARDIN	PHILIPPE	DAGBL	CUCHET	FREDERIQUE	DFPRF
CERNOCH	MARIE-HELENE	Mission Retraite	GUYTARD	LAURENT	DAJ
AGENTS ADMINISTRATIFS - CAPL 3 / 2 sièges sur 2			AGENTS ADMINISTRATIFS - CAPL 3 / 2 sièges sur 3		
Nom	Prénom	Service	Nom	Prénom	Service
TITULAIRES			TITULAIRES		
LE BRETON	MARIE-CLAUDE	DAGBL	GHETTEM	LAURENT	SR-TVA
CASSAGNE	PATRICE	PRHD	RABAULT	OLIVIER	SCDE
SUPPLEANTS-ES			SUPPLEANTES		
COSSIN	NATHALIE	DAGBL	VERECKE	LAURENCE	AFNR
			COGNE	DEBORAH	AFNR
Représentante CHSCT - 93					
Sylvie HEBERT - experte					
Représentant(e) CDASS - 93					
Sylvie HEBERT - titulaire					
Marc MAZUC - suppléant & Père Noël					



Quelques informations sur les instances représentatives du dialogue social

Le Comité Technique Local (CTL)

Le comité technique local est saisi de tous les sujets concernant l'organisation du travail et le fonctionnement des services, les réformes de structures et les conditions de vie au travail, la formation professionnelle, la politique informatique du département. Il est informé sur le rapport annuel de la direction et sur la gestion des crédits.

Un CTL est institué auprès de chaque directeur local. La représentativité syndicale dans les CTL est issue des résultats des dernières élections professionnelles de décembre 2018.

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL)

Les commissions administratives paritaires locales (CAPL) sont chargées de donner un avis sur un certain nombre d'actes de gestion qui intéressent la situation individuelle de chaque agent, seules subsistent l'instance pour les appels de notation, l'instance pour les refus de télétravail.

En fonction des sujets abordés, les CAPL se réunissent soit avec une compétence propre, soit avec une compétence préparatoire aux travaux des CAP Nationales.

Il existe trois CAPL :

- La CAP N° 1 (corps des inspecteurs)
- La CAP N° 2 (corps des contrôleurs)
- La CAP N° 3 (corps des agents administratifs)

Si la CAP est le lieu privilégié de défense des situations individuelles, celles-ci peuvent aussi trouver des solutions dans le cadre d'audiences sollicitées auprès des directions locales ou nationales. Si tu rencontres le moindre problème n'hésite pas à contacter les élus et les militants locaux de Solidaires Finances Publiques.

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de travail (CHS-CT 93)

Le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) gère un budget spécifique et débat des mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail mais également, en lien avec les CTL, des conditions de vie au travail.

Le CHS-CT, comme le CDAS, est un organisme inter-directionnel (et dans certains départements interministériels). Les représentants de Solidaires Finances Publiques y siègent au travers de la Fédération Solidaires aux Finances.

Le conseil départemental d'action sociale de Seine St Denis (CDAS-93)

Le conseil départemental d'action sociale (CDAS) siège sur les sujets relatifs à l'action sociale (médecine de prévention, restauration administrative, logements sociaux, arbre de Noël, etc....).

Il développe des actions locales à vocation touristique ou culturelle, à travers les Crédits d'Actions locales (CAL).



SECTION :

Bulletin d'adhésion 2021

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



IDENTIFIANTS	
N° DGFIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage	Prénom		
NOM de naissance	Date de naissance		
Cadre :	Grade :	Echelon :	Date de prise de rang :
Informations professionnelles		Informations personnelles	
Service :		Adresse perso. :	
Site :		@	
Temps partiel :		☎	
@		☎	
Ces informations sont obligatoires		Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org	

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org

Crédit d'impôt pour cotisations syndicales

L'article 23 de la loi de finances pour 2012 a modifié le régime de déduction fiscale des cotisations syndicales. La réduction d'impôt de 66% des cotisations versées est remplacée par un crédit d'impôt au même taux et dans la limite de 1% du montant du revenu brut, déduction faite des cotisations et contributions sociales. Ainsi les adhérents et futurs adhérents non imposables à l'impôt sur le revenu bénéficient d'un remboursement du fait du crédit d'impôt. Pensez à joindre le justificatif dans la déclaration, sinon pas de possibilité de rectification. La cotisation syndicale payée fait partie des frais réels pour les personnes ayant opté pour ce régime.

